

Avis adopté

Séance plénière du 14 juin 2023

Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

Déclaration du groupe Entreprises

Fruit d'une longue histoire, la politique agricole évolue pour s'adapter au changement climatique et à l'évolution des modes de consommation. Ce changement de paradigme induit pour les agriculteurs des transformations profondes de leur modèle économique, de leur outil de production et de la totalité de la chaîne de valeur qui va du producteur au consommateur. Ce dernier devient, en quelque sorte, un arbitre, voire un juge des méthodes de production acceptables. De l'autre côté le climat et ses contraintes fragilisent les agriculteurs confrontés à des crises écologiques (sécheresse, gel, tempêtes...) et à leurs conséquences économiques. L'agriculture française doit se réinventer au travers d'un pacte qui est une chance pour essayer de réconcilier des positions antagonistes, tout en continuant de s'inscrire dans une logique européenne.

Le groupe Entreprises partage de nombreuses préoccupations avec le monde agricole. Les objectifs de rentabilité, de préservation des ressources, de satisfaction des clients, d'orientation et de formation des ressources humaines, d'installation et de transmission des exploitations, d'innovation et d'investissement sont autant d'étapes bien connues des entreprises. Il approuve les trois axes choisis pour décliner ce nouveau pacte entre l'agriculture et la société. Tout d'abord, il apparaît indispensable de renforcer la dimension alimentaire de la PAC pour assurer notre souveraineté alimentaire dans des coûts soutenables pour tous, producteur, distributeurs et consommateurs et dans le respect des règles de concurrence. Produire au plus près des consommateurs et rendre accessible à tous une alimentation saine et durable devient un enjeu prioritaire. C'est pourquoi le mécanisme de la contractualisation est un levier fort de réussite.

Le groupe Entreprises formule néanmoins des réserves sur la préconisation 5 du présent avis : si une meilleure contractualisation entre producteurs, distributeurs et transformateurs est souhaitable, le rôle des inter professions doit être avant tout de valoriser les filières et de développer des projets communs (décarbonation, alimentation...).

Cependant il serait contraire d'en discuter les prix en application du droit européen.

Il faut remettre la production d'une alimentation saine et durable au cœur du système. Pour le groupe Entreprises le niveau territorial est le bon échelon pour rapprocher tous les acteurs concernés. Il convient de s'appuyer davantage sur les collectivités territoriales pour traiter au plus près des terroirs les problèmes qui se posent. Seule cette agilité permettra d'appréhender les spécificités de chaque production végétale, animale et d'adapter les besoins des populations aux ressources alimentaires. Le groupe des entreprises soutient notamment la préconisation 6 qui vise à systématiser les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) avec les différentes parties prenantes.

Ensuite attirer de nouveaux actifs et maintenir un tissu d'exploitation agricole suffisant sur le territoire est un défi majeur face à la diminution drastique du nombre d'exploitation. Des passerelles entre

entreprises et monde agricole devraient faciliter les changements de carrières et les nouvelles vocations. Surtout, la problématique de la transmission des exploitations agricoles devient essentielle avec l'accroissement du nombre de cessation d'activité. Des questions bien connues des chefs d'entreprises sont posées. Comment créer du lien entre cédants et repreneurs le plus tôt possible ?

Comment accompagner le cédant pour que son outil reste productif ? Les enjeux auquel fait face le monde agricole sont multiples : aider les cédants face à la transition écologique, énergétique, au changement climatique, et les amener à projeter leur exploitation dans le futur, avec des enjeux de durabilité mais aussi de performance économique. Il est aussi nécessaire d'accompagner les potentiels repreneurs, qui ne sont plus toujours issus du milieu agricole. Dans ce contexte, la formation initiale mais surtout continue est un levier indispensable pour accompagner des porteurs de projets hors cadre agricole et le groupe soutient les préconisations faites en ce sens.

Enfin, il faut bien sûr resserrer les liens entre l'agriculture et la société, et de façon plus globale entre le monde économique et les consommateurs. Il s'agit de mieux faire comprendre les liens qui existent entre les agents économiques et la création d'emplois, entre le paiement de charges par ces derniers et la fonction redistributive de l'impôt dans la société. Cela appelle une prise de conscience de tous afin de permettre l'émergence et la réussite de ce nouveau contrat social.

Le groupe Entreprises salue l'ambition des orientations proposées pour ce pacte et a voté ce texte.